

AQUACEL BURN HYDROFIBER^{MC} – Traitement des plaies

OCTOBRE 2012

Marque de commerce : Aquacel Burn hydrofiber

Dénomination commune : Pansement absorbant – fibres gélifiantes

Fabricant : Convatec

Forme : Pansement

Teneurs : Surface active de 100 cm² à 200 cm², de 201 cm² à 500 cm² ou de plus de 500 cm²

Avis de refus – Valeur thérapeutique (formats de 10 cm x 13 cm – 130 cm² et 15 cm x 17 cm – 255 cm²)

Avis de refus (formats de 23 cm x 100 cm – 2 300 cm² et 45 cm x 54 cm – 2 430 cm²)

Ajout à la liste du RGAM – Médicament d'exception et à la Liste – Établissements (format de 23 cm x 30 cm – 690 cm²)

DESCRIPTION DU MÉDICAMENT

Aquacel Burn hydrofiber^{MC} est une gamme de pansements absorbants non bordés composés de fibres gélifiantes et renforcés par des fibres en nylon. Leur usage est recommandé principalement pour le traitement des brûlures du deuxième degré. Il s'agit de la première évaluation des pansements Aquacel Burn hydrofiber^{MC} par l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS).

BREF HISTORIQUE

Janvier 1997 InSCRIPTION de pansements de la gamme Aquacel hydrofiber^{MC}

VALEUR THÉRAPEUTIQUE

Aucune étude publiée comparant l'efficacité des pansements Aquacel Burn hydrofiber^{MC} à celle des pansements Aquacel hydrofiber^{MC} ou d'autres pansements n'est disponible.

De l'avis d'experts, l'avantage thérapeutique principal conféré par la gamme de pansements Aquacel Burn hydrofiber^{MC} réside dans la grande taille de certains d'entre eux, particulièrement adaptés aux grands brûlés. Ils peuvent être utilisés pendant plusieurs jours, ce qui diminue la fréquence des changements de pansements ainsi que la douleur qui y est associée. Quant aux fibres en nylon, elles permettent de réduire le rétrécissement des pansements au contact de l'exsudat de la plaie. Notons que ces pansements, contrairement à ceux de la gamme Aquacel Ag Burn hydrofiber^{MC}, doivent être utilisés sur les plaies sans colonisation critique.

Ainsi, les formats de 10 cm x 13 cm - 130 cm² et de 15 cm x 17 cm - 255 cm² ne sont pas jugés pertinents pour l'indication thérapeutique ciblée puisqu'ils pourraient être utilisés dans la prise en charge des plaies chroniques et que d'autres pansements inscrits aux listes de médicaments, tels ceux de la gamme Aquacel hydrofiber^{MC}, suffisent à cet usage. Pour leur part, les formats de 23 cm x 30 cm - 690 cm², de 23 x 100 cm - 2 300 cm² et de 45 cm x 54 cm - 2 430 cm² d'Aquacel Burn hydrofiber^{MC} sont jugés pertinents pour la prise en charge des brûlures graves puisqu'ils possèdent une surface active supérieure à 500 cm². Notons qu'aucun

Veillez prendre note que les informations caviardées sont des renseignements qui nous sont fournis par le fabricant et qui sont jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).

pansement de cette dénomination commune ayant une telle dimension de surface active n'est inscrit aux listes de médicaments.

En conséquence, l'INESSS est d'avis que seuls les pansements Aquacel Burn hydrofiber^{MC} des formats de 23 cm x 30 cm - 690 cm², de 23 x 100 cm - 2 300 cm² et de 45 cm x 54 cm - 2 430 cm² satisfont au critère de la valeur thérapeutique pour la prise en charge des brûlures graves. Toutefois, aucun bénéfice clinique additionnel ne leur est reconnu par rapport à la gamme de pansements Aquacel hydrofiber^{MC}.

JUSTESSE DU PRIX ET RAPPORT ENTRE LE COÛT ET L'EFFICACITÉ

L'évaluation économique d'un pansement d'une dénomination commune déjà inscrite à la *Liste de médicaments* est réalisée par comparaison de son coût par cm² de surface active avec la moyenne ou la médiane des coûts du groupe ayant la même teneur. Toutefois, il n'existe aucun comparateur aux listes, soit aucun pansement absorbant - fibres gélifiantes ayant une surface active supérieure à 500 cm². Dans cette situation, le prix par cm² ne doit pas être supérieur à l'écart minimal calculé entre le prix moyen par cm² de la teneur à évaluer par rapport à celui de la plus petite teneur. La comparaison est alors réalisée avec la moyenne des coûts par cm² des formats de surface active inférieure à 100 cm² des pansements absorbants – fibres gélifiantes inscrits à la *Liste de médicaments* de juin 2012.

Ainsi, seul le format de 23 cm x 30 cm - 690 cm² satisfait au critère économique et par conséquent, au critère pharmacoéconomique. En effet, le prix par cm² représente 88 % du prix moyen par cm² du plus petit format des pansements absorbants – fibres gélifiantes, ce qui est inférieur à la marge de 90 %.

Par contre, les formats de 23 cm x 100 cm - 2 300 cm² et de 45 cm x 54 cm – 2 430 cm² ne satisfont pas au critère économique et par conséquent, au critère pharmacoéconomique.

CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ DE LA POPULATION ET SUR LES AUTRES COMPOSANTES DU SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX ET CONSIDÉRATIONS PARTICULIÈRES (ÉCONOMIE DE LA SANTÉ, OBJET DU RÉGIME GÉNÉRAL, CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES)

Outre les considérations et éléments d'information présentés précédemment, aucun autre point n'a été retenu.

RECOMMANDATION

En conséquence, l'INESSS recommande au ministre de ne pas inscrire les formats de 10 cm x 13 cm - 130 cm² et de 15 cm x 17 cm - 255 cm² d'Aquacel Burn hydrofiber^{MC} sur les listes de médicaments, car ils ne satisfont pas au critère de la valeur thérapeutique.

De plus, en tenant compte de l'ensemble des critères prévus à la loi, il recommande au ministre de ne pas inscrire les formats de 23 cm x 100 cm - 2 300 cm² et de 45 cm x 54 cm – 2 430 cm² d'Aquacel Burn hydrofiber^{MC} sur les listes de médicaments.

Veillez prendre note que les informations caviardées sont des renseignements qui nous sont fournis par le fabricant et qui sont jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).

Cependant, il recommande au ministre d'inscrire le format de 23 cm x 30 cm - 690 cm² d'Aquacel Burn hydrofiber^{MC} à la section des médicaments d'exception de la *Liste de médicaments* du régime général et sur la *Liste de médicaments – Établissements*. Les indications reconnues seraient les mêmes que celles des pansements inscrits sous la dénomination commune suivante : Pansement absorbant – fibres gélifiantes.

Note : Des références, publiées ou non publiées, ont été consultées

Veillez prendre note que les informations caviardées sont des renseignements qui nous sont fournis par le fabricant et qui sont jugés confidentiels. Conséquemment, nous ne pouvons les publier en raison des restrictions prévues à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1).